

Conseil municipal du 20 octobre 2016 à 20h30

Le quorum est atteint: le maire et 9 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.

Martial Serrau a donné procuration à Sébastien Gallineau.

Nicolas Reveillac a donné procuration à Jérémy Sicre.

Lydie Nouyrit est absente.

Secrétaire de séance: Isabelle Pauly

Secrétaire auxiliaire: Véronique Lapacherie

M.le Maire propose une modification de l'ordre du jour pour : étude de proposition de la motion de déclassement ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels): 11 voix *pour*, 1 voix *contre*

*Approbation du compte-rendu du CM du 14/09/2016

Approuvé à l'*unanimité*

*Mise en place du Compte Epargne Temps(CET) pour les employés communaux.

Cette mise en place concerne les agents administratifs et l'employé communal. Cette épargne se fera uniquement en jours de congés. Jérémy Sicre précise que les limites d'utilisation devront être réglementaires.

Un projet de délibération nous est proposé.

Vote: *unanimité*.

*Nomination de deux adjoints techniques de 1ère classe au 01/01/2017.

Il y a pour l'instant impossibilité d'effectuer ces nominations.

Décision à reporter.

*Vente du chemin pour la station service et fixation du prix de vente.

La délibération présentée doit être modifiée comme suit: *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la vente de ce chemin à la société LISTEA et de fixer le prix à 5 euros le m² et charge Monsieur le Maire de signer tous documents nécessaires à intervenir.*

Vote: *unanimité* pour vendre ce chemin à LISTEA et fixer le prix à 5 euros le m².

*Bâtiment Centre Médico Social

Il avait été évoqué l'idée d'installer les bureaux du CMS au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne mairie. Après réflexion, il s'avère plus judicieux de les établir au premier étage de l'actuelle mairie, en positionnant un monte-charge sur le côté du dit bâtiment pour obtenir l'accès handicapé, et de transformer le premier cité en salles associatives.

Des devis devront être établis pour l'achat et le positionnement du monte-charge. Des plans seront à réaliser pour la création des salles associatives.

*Programme de dissimulation autour de l'église et dans le bourg.

Pour le tour de l'église (en démarrant du parc et en passant par le cimetière)

la part communale s'élève à: 10725 euros HT pour EDF (pour un total de 71500 euros)

10755 euros TTC pour France Télécom

28765 euros TTC pour Eclairage Public (pour un total de 52300 TTC)

A noter également la participation de 4500 euros de la commune pour l'installation de la borne de recharge électrique.

***Périmètre de protection modifié (zone ABF)** à reporter

***Convention avec les services de l'architecture** à reporter

***Ouverture et financement du programme de dissimulation**

Cela concerne la dissimulation des câbles dans le bourg, la mise en place de la borne de recharge électrique, l'aménagement de l'éclairage public.

Ce projet serait financé par emprunt. Pour 2016 ouverture programme à hauteur de 30000 €.

Il faut contacter les organismes de financement.

Vote: *Unanimité* pour ouvrir ce programme et le financer par emprunt.

***Décision modificative (budget commune)**

Afin de régler la somme de 3048 € au bureau d'étude pour la mise en place du PLU, il faut:

Prendre 5000 € sur le programme 505 , compte 2118, et le mettre sur le programme 501, compte 202.

***Désignation d'un administrateur au réseau système**

La candidature de Sébastien Gallineau est préconisée pour cette fonction.

M.Gallineau nous présente une charte informatique qui établit un cadre et un code déontologique pour l'utilisation de l'outil informatique de la mairie de Livernon.

Vote pour désigner un administrateur gestionnaire au réseau système: *unanimité*

Une charte sera rédigé. Il est nécessaire d'autoriser M. le maire à la signer.

Vote: 11 voix *pour*. M. Gallineau s'abstient.

Date d'application: 1er Novembre 2016.

***Proposition de motion ICHN**

Voir document joint.

***Informations diverses**

-M. Coldefy nous lit un courrier des Fermes de Figeac qui a pour objet l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des parcelles situées sur la commune de Livernon.

-Il nous lit également le courrier de M. Kilian Marinie, porteur d'un projet concernant l'initiation à la moto et la création d'un moto club. Il doit prendre contact avec le Grand Figeac pour voir la faisabilité du projet.

-Janine Lafon nous fait part d'un problème de lave-vaisselle à la salle des fêtes. Un devis a été établi pour un éventuel rachat qui s'élève à 3630.12 €. Une demande de réparation est envisagée dans un premier temps.

-Jean-Paul Méjeczaz nous lit une plaquette concernant une campagne pour la formation aux premiers secours. La caserne des pompiers de Livernon sera ouverte à cet effet le samedi 12 novembre de 10h à 12 h . Jérémy Sicre demande s'il serait possible de faire suivre cette formation aux personnels communaux de l'école?

La séance est close à 23h 05.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 15 novembre à 20h30